



# **Nouvelle gouvernance dans les transports collectifs**

## **AVIS AUX USAGERS**

### **Le 1<sup>er</sup> JUIN, TOUS POUR UN**

Le Réseau de transport métropolitain (RTM) réunira l'expertise de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) et du CIT La Presqu'île et de tous les autres organismes de transport des couronnes Nord et Sud. Le RTM aura la responsabilité d'exploiter les services de transport collectif réguliers par autobus et des trains de banlieue.

#### **UN POUR TOUS!**

De plus, afin de simplifier la coordination et la planification du transport collectif métropolitain, une nouvelle organisation assumera l'ensemble des responsabilités de planification, d'organisation et de financement des services de transports collectifs pour la région métropolitaine. L'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) chapeautera les quatre organismes publics de transport de la région : RTL, RTM, STL et STM.

Ce changement s'inscrit dans la mise en œuvre du projet de loi 76 (*Loi modifiant principalement l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal*) adopté par l'Assemblée nationale du Québec.

#### **Le service, toujours une priorité!**

Nous gardons le cap sur notre objectif principal : vous offrir le meilleur service qui soit.

**L'offre de service restera identique (horaires d'autobus, circuits d'autobus, billetteries, etc)  
Les coordonnées seront les mêmes pour le service à la clientèle soit :**

**450-424-2485 (info@citlapresquile.qc.ca)**

**4, rue St-Michel Vaudreuil-Dorion.**

L'identité visuelle (logo CIT La Presqu'île, couleurs etc) demeurera en place sur tous nos supports visuels (autobus, dépliants horaires, site internet (www.citlapresquile.qc.ca) etc. Toutefois, le logo du RTM remplacera progressivement celui du CIT La Presqu'île.